



SERVICE CLIENT ORANGE (SCO)

Communication des élu(e)s des CHSCT de l'AVSC et du CCOR

La DO Normandie Centre a entrepris un projet de « rapprochement » de l'AVSC et du CCOR. Présenté dès le mois de mai par la direction, celui-ci a péché par un manque d'informations précises dans les différentes IRP (CE, CHSCT et DS) sur les modalités et la finalité de ce rapprochement.

Simple projet de gouvernance pour la direction, restructuration de fond pour les élu(e)s CHSCT et les organisations syndicales, en vue de la diminution importante des effectifs les prochaines années : 30 000 départs au niveau national d'ici 2020, 15 000 d'ici fin 2015 pour 4000 recrutements et -42 % sur l'AVSC et sur le CCOR.

« Une opportunité » pour Stéphane Richard, un véritable plan social pour les représentants du personnel. La baisse d'activité ne justifie pas l'ampleur des suppressions de postes !

D'autres Directions Orange ont entamé le même processus : la DO Sud Est a terminé depuis quelques mois, la DO Sud-Ouest est en cours, les DO Grand Est et Rhône Alpes Auvergne attaquent prochainement.

La direction nationale a beau nous dire que ce n'est pas un projet national de restructuration, que chaque DO fait comme elle le veut, et ainsi éviter la présentation au CCUES, les faits parlent d'eux-mêmes et nous donnent raison.

Les élu(e)s CHSCT s'inquiètent fortement des suites de ce projet sur les salarié(e)s de nos 2 unités. La direction met en place le « contenant » et il est clair que les « contenus » arriveront par la suite.

Nous craignons que ce projet de fusion, comme nous préférons le nommer, amène à

terme une polyvalence (ou multi compétences) accrue non volontaire pour les salarié(e)s et une modification importante de leurs conditions de travail.

Une réorganisation importante des soutiens est déjà dans les tuyaux et des chantiers horaires se profilent à l'horizon afin de favoriser « l'adéquation » des flux et la présence des conseillers sur les créneaux horaires avec, entre autres, la mise en place du projet national « ONE », de remise en cause des horaires de travail.

Amené(e)s à donner leur avis sur ce projet, les élu(e)s CHSCT CGT, SUD, FO et CFE-CGC ont estimé ne pas disposer des outils et des compétences techniques afin de donner un avis sur l'impact de ce projet sur les conditions de travail, d'hygiène et de sécurité des salarié(e)s concerné(e)s.

Ils ont donc diligenté une expertise, menée par le cabinet Emergences, qui aura pour but d'étudier ces impacts, notamment sur le département RH, là où les modifications immédiates sont les plus visibles.

Tous les salarié(e)s volontaires de ce département seront audité(e)s ainsi que les responsables de projet. En effet, ceux-ci ont reçu leur lettre de mission leur demandant d'homogénéiser les pratiques entre unités, proposer d'éventuelles évolutions de périmètre de certaines activités et surtout préconiser une évolution de l'organisation au fur et à mesure des départs !!

Cette expertise débute le 6 novembre et se terminera à la fin du mois.

Les CHSCT pourront alors donner un avis argumenté et éclairé sur ce projet qui doit être mis en place dès 2014.